

Le Ruissellet
ÉCOLE PRIMAIRE



INFO-PARENTS

À chacun son talent; tous différents!

1745, rue St-Olivier
L'Ancienne-Lorette (Qc) G2E 4S1
418 871-6410
ruissellet@cssdd.gouv.qc.ca

Chers parents,

Déjà un mois s'est écoulé depuis la rentrée ! Vos enfants se sont maintenant adaptés au fonctionnement de leur nouvelle classe et créent tranquillement un lien significatif avec leurs nouveaux camarades et avec les adultes de l'école.

Vers la mi-octobre, vous recevrez une première communication portant sur le comportement et les apprentissages de votre enfant durant ces premières semaines. En attendant, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation. Merci d'être des partenaires précieux dans cette belle aventure !

Alexandra Therrien, directrice



**Heures
d'ouverture
du secrétariat**
8 h à 12 h
13 h à 16 h

Dates importantes

Conseil d'établissement
5 novembre 19 h

Journée pédagogique
24 octobre

Congé pour tous
13 octobre

FÊTE D'HALLOWEEN

Le jeudi 31 octobre, nous soulignerons la Fête de l'Halloween en après-midi. Les enfants pourront alors se déguiser. Nous vous rappelons que les costumes ou accessoires à connotation violente sont interdits.

De plus, par souci de sécurité en ce qui concerne les allergies, nous vous demandons de ne pas fournir de bonbons à vos enfants. Ce sont les membres de l'équipe-école qui procèderont à l'achat de friandises afin d'en faire la distribution dans les classes avant la fin de la journée.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À la suite de l'assemblée générale de parents qui a eu lieu le 18 septembre dernier, de nouveaux membres parents se joignent à notre équipe ou renouvellent leur mandat.

Voici les membres :

Arianne Robert
Viviane Blanchette-Dimbeko
Andrée-Anne Dorion-Racette
Naila Khalil
Michelle Caron Pageau

Parents substitués :

Anne Emelie Brais
Nicolas Lapointe

Membres du personnel :

Nicole Lambert, Enseignante
Chantal Gagnon, Enseignante
Olivia Jones-Letto, représ. SDG

DOCUMENTS IMPORTANTS

En début d'année scolaire, il est essentiel de revisiter les documents importants qui guident notre quotidien à l'école. Voici deux de ces documents, ainsi que les liens pour les consulter.

Projet éducatif

Ce document oriente nos actions et choix pédagogiques et reflète les valeurs BEC de l'école Le Ruissellet : [Projet éducatif - École primaire Le Ruissellet \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca).

Plan de lutte contre l'intimidation

Le plan de lutte contre l'intimidation est un document qui précise les procédures à suivre pour garantir la sécurité et le bien-être de tous : [Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - École primaire Le Ruissellet \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca).

FACTURE DES EFFETS SCOLAIRES 2025-2026

Les factures scolaires sont maintenant disponibles sur le portail parents. Veuillez s.v.p. effectuer le paiement avant le 17 octobre s.v.p.



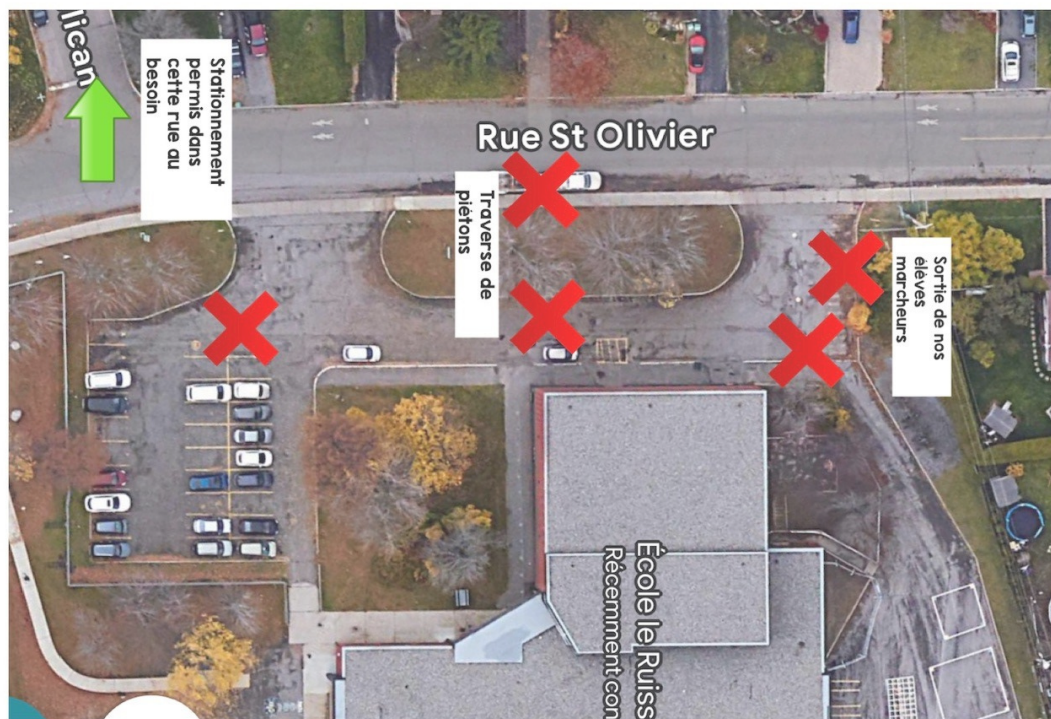
Centre
des services scolaire
des Découvreurs
Québec





CIRCULATION

EN DÉBUT DE JOURNÉE



Afin d'assurer la sécurité de nos élèves en fin de journée, nous demandons la collaboration des parents qui se présentent avec leur véhicule afin d'utiliser adéquatement les espaces de stationnement autorisés.

Comme vous le verrez sur l'image, il est primordial de laisser les traverses de piétons libres et de ne pas se stationner au bout du débarcadère, près des bacs de poubelles. En effet, puisqu'il s'agit de l'endroit où circulent nos élèves marcheurs, il est important de laisser cet espace libre.

Merci de respecter ces demandes et ces règlements afin d'assurer la sécurité de nos élèves à la sortie des classes.



À l'école Le Ruisslet, nous avons une brigade scolaire. Ils nous aident à rendre l'accès sécuritaire pour vos enfants.

J'en profite pour remercier chaleureusement chacun de ces élèves engagés pour assurer la sécurité de tous :



Anaïs Allard
Emy Kérouack

Éliane Fournier
Léa Veillette

Arthur Sévigny
Antoine Delisle
Damien Dumont

Mégane Leblond
Manoé Arguin

Élizabeth Bouchard
Armaa Alhamadi Almahmoud

James McCaen
Vincent Toulouse
Eli Audet

Laurence Vachon
Daphnée Boudreau

Anaïs Gagné
Charles Bédard
Léo Albareil

Charlie-Rose Boilard
Léonie Gagnon

CAISSE SCOLAIRE

La caisse scolaire est de retour cette année. Vos enfants ont récemment reçu tous les documents nécessaires afin d'effectuer leur dépôt. Si votre enfant n'est pas inscrit à la caisse scolaire, il peut le faire en se rendant sur le site : [Accueil | Caisse scolaire](#)

Vous y trouverez également plusieurs informations sur le fonctionnement y compris le calendrier des dépôts.



La fondation de l'école le Ruisselet

Saviez-vous que l'école Le Ruisselet a sa propre fondation?

Eh oui! Une équipe de parents bénévoles et de membres du personnel s'active avec cœur pour organiser des activités rassembleuses.

Leur mission? Soutenir nos élèves et donner vie à des projets motivants à l'école!

Voici ce qui s'en vient 📌

🎬 Soirée cinéma – 14 novembre

C'est devenu LA tradition au Ruisselet! Les élèves attendent cette soirée magique avec impatience. Réservez déjà cette date dans votre agenda... plus d'infos suivront très bientôt!

👕 Vente de vêtements aux couleurs du Ruisselet

Montrez vos couleurs et encouragez nos équipes sportives! Si vous souhaitez vous procurer des articles, voici tous les détails concernant la vente de cet automne :

Dates : du 1er au 17 octobre

Lien : <https://influencesport.ca/clients/ruisselet/>

Livraison : fin novembre, directement en classe à vos enfants

👉 Colle à moi – des étiquettes qui rapportent!

Depuis juin, plus de 500 \$ ont déjà été amassés pour notre fondation grâce à vos achats! Pour nous encourager en vous procurant des étiquettes autocollantes, c'est simple :

Rendez-vous sur colleamoi.com

Recherchez École Le Ruisselet ou inscrivez-le à l'étape du panier.

15 % de vos achats sont remis directement à la fondation, et ce, pendant toute l'année scolaire!

**Merci à tous les parents pour votre générosité et votre implication.
Ensemble, faisons briller l'école Le Ruisselet ✨**

MESURE D'URGENCE

Bien que personne ne souhaite qu'un événement d'urgence se produise, il importe que nous soyons tous prêts à y faire face. Chaque milieu scolaire est doté d'un plan de mesures d'urgence.

En cas d'urgence, la priorité sera toujours accordée à la sécurité et la place sera laissée libre pour que les services d'urgence puissent effectuer leur travail.

Selon les conditions météorologiques, il est possible qu'un transport via le RTC soit nécessaire vers la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (PAL), notre lieu d'accueil. Là encore, tous les élèves seront conduits à la PAL et le départ vers la maison se fera de ce lieu, au moment indiqué par la direction en collaboration avec le service de communications du centre de services scolaire.

Ainsi, pour la sécurité de tous, nous demandons votre collaboration afin de ne pas vous déplacer vers l'école si vous étiez témoin d'une situation exceptionnelle. Cela pourrait entraver le travail des services d'urgence, chose que nous voulons éviter à tout prix. Notez que, même si vous veniez à l'école, nous ne laisserions pas votre enfant quitter en cours d'intervention.



SERVICE DE GARDE



Informations importantes

Absences des élèves au service de garde Dîner (11 h 45) et fin de journée (15 h 40)

Lors de l'absence de votre enfant, pendant la période du dîner et de la fin de la journée, vous devez envoyer un courriel :

- au service de garde sdg.ruisselet@cssdd.gouv.qc.ca
- à son enseignant
- au secrétariat ruisselet@cssdd.gouv.qc.ca

Pour éviter toute circulation lors du départ des élèves sur l'heure du dîner

Pour les élèves du préscolaire : Si vous devez venir chercher ou reconduire votre enfant entre 10 h 42 et 13 h 05, veuillez vous présenter à la porte 5 et sonner. Nous communiquerons avec son éducateur ou éducatrice et nous nous chargerons d'aller reconduire ou chercher votre enfant.

Pour les élèves du primaire : Si vous devez venir chercher ou reconduire votre enfant entre 11 h 35 et 13 h 05, veuillez vous présenter à la porte 5 et sonner. Nous communiquerons avec son éducateur ou éducatrice et nous nous chargerons d'aller reconduire ou chercher votre enfant.

***** RAPPEL *****

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde, la surveillance de la cour débute à 8 h 10 et à 13 h 05. Avant ces heures, ces enfants doivent demeurer à l'extérieur de la cour d'école et ne sont pas sous la responsabilité des intervenants scolaires. Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

